



184 rue du faubourg St Antoine 75012 Paris

T : 01 40 27 18 36- 06 09 97 20 89

Courriel : sud-sante.aphp@aphp.fr

www.sudsanteaphp.fr

Membre de l'Union Syndicale Solidaires

Syndicat des personnels de l'AP-HP
Hôpital St Antoine
Pav Ernest Dupré Porte 3

> Communiqué de presse

AP-HP : la grève aux urgences s'étend

3 semaines aujourd'hui que les agents du service d'accueil **des urgences de l'hôpital Saint Antoine** sont en grève, 3 semaines que la direction locale fait l'autruche, 3 semaines que le mouvement se popularise, que les soutiens se multiplient (pompiers, ambulanciers, usagers, population...)

Si la stratégie des directions était de jouer le pourrissement, le pari est raté. La colère fait tache d'huile et à la demande des agents, **le syndicat SUD-Santé de l'APHP a déposé des préavis pour les services des urgences des hôpitaux de Tenon, Saint Louis, la Pitié-Salpêtrière et Lariboisière.**

Les revendications, au-delà de quelques spécificités locales, portent partout sur la question des ressources humaines d'une part, de la sécurisation des lieux de travail, et la reconnaissance salariale de la pénibilité d'exercice d'autre part.

Les agents réclament **la création de poste infirmier-e et aide-soignant-e, le remplacement systématique des congés** maladie et de maternité. Cette revendication se justifie pleinement au regard de l'augmentation constante de l'activité dans ses services et le peu d'amélioration envisageable dans la loi « ma santé 2022 » qui préfère inciter la médecine de ville plutôt que de renforcer l'hôpital. La ministre en fait le pari, les professionnel-les n'y croient pas.

Les urgentistes non médicaux réclament **des locaux sécurisés** qui garantissent leur intégrité physique et morale dans l'exercice de leur métier. Il n'est pas tolérable que ces professionnels soient menacés de quelque façon que ce soit, ils doivent être protégés par leur administration, et le cas échéant être accompagnés et soutenus par elle dans leur démarche.

Les agents des urgences revendiquent **une augmentation de salaire à hauteur de 300€ nets mensuels**, ils la justifient par les conditions particulièrement difficiles d'exercice de métiers déjà pénibles de base.

Pour SUD-Santé APHP qui soutient ces différents mouvements, la convergence est claire et l'effet boule de neige inévitable. Les urgences sont le reflet de tout l'hôpital. La demande de reconnaissance est forte chez ces professionnel-les qui tous les jours remplissent des missions essentielles dans les valeurs de solidarité, d'égalité et de fraternité. Ils ont l'humain au cœur de leur engagement, ils ne comptent pas leurs heures depuis bien longtemps. Ils sont le plus souvent jeunes, en début de carrière avec des salaires médiocres dans la région la plus chère de France.

Ils réclament de meilleures conditions de vie, le respect de leur vie privée, une amélioration du pouvoir d'achat, parce qu'il faut être bien soit même pour bien prendre en charge ceux qui souffrent !!!

Paris le 8 avril 2019